

**JEUNE BARREAU DU
BAS-SAINT-LAURENT/GASPÉSIE/ILES-DE-LA-MADELEINE
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
TENUE LE 23 MAI 2019 À 17 H 15**

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du Jeune Barreau du Bas-Saint-Laurent/Gaspésie/Iles-de-la-Madeleine, tenue au Riotel de Percé.

Madame la présidente Me Geneviève Chassé, préside l'assemblée et Me Guillaume Dallaire agit à titre de secrétaire.

**1) MOT DE BIENVENUE ET PRÉSENTATION DES MEMBRES DU CONSEIL
2018-2019**

La présidente souhaite la bienvenue à tous les membres.

Les membres de l'exécutif présents se présentent à tour de rôle :

La présidente : Me Geneviève Chassé
Le secrétaire : Me Guillaume Dallaire
Les administrateurs : Me Anne-Marie Soucy
Me Émilie Landry-Therriault

Un tour de table est effectué afin que les membres puissent se présenter à leurs collègues.

2) PRÉSENCES, AVIS DE CONVOCATION ET PREUVE DE SIGNIFICATION

Me Geneviève Chassé déclare l'assemblée ouverte et régulièrement constituée vu l'envoi de l'avis de convocation en bonne et due forme.

Sont présents :

- Me Laurent Koné
- Me Cynthia Lamarre
- Me Thierry Pagé-Fortin
- Me Émilie Landry-Therriault
- Me Geneviève Chassé
- Me Élise Cayouette
- Me Anne-Marie Soucy
- Me Camille Marceau-Bouchard
- Me Ariane Cayer
- Me Marie-Michèle Ouellet
- Me Élyse Bourdages
- Me Annie-Pier Therrien
- Mme Jeanne Olivier-Gobeil
- Me Émilie Lacroix
- Me Mary Louise Chabot
- Me Félix Pouliot

- Me Marie-Michèle Doucet
- Me Guillaume Dallaire

Sont absents :

- Me Mélanie Desjardins
- Me Chantal Gagnon
- Me Philippe d'Amour
- Me Guillaume Amiot

3) LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par Me Félix Pouliot une dispense de la lecture de l'ordre du jour. Aucun commentaire n'est formulé pour modifier l'ordre du jour.

4) LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE, DU 21 MAI 2018, COMMENTAIRES ET ADOPTION

Copie du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle tenue le 21 mai 2018 à Rivière-du-Loup ayant préalablement été adressé à tous les membres de la section.

IL EST PROPOSÉ par Me Émilie Landry-Therriault et SECONDE par Me Cynthia Lamarre une dispense de la lecture du procès-verbal et son adoption sans modifications.

5) RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

Me Geneviève Chassé, présidente, nous explique son rapport écrit du 24 avril 2019 qu'elle nous avait transmis préalablement.

Me Émilie Landry-Therriault fait le point sur le 5 à 7 de Noël en Gaspésie.

Me Émilie Landry-Therriault propose l'adoption du rapport de la présidente, ce qui est secondé par Me Laurent Koné.

6) AFFAIRES DÉCOULANT DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE

Me Geneviève Chassé explique ne pas avoir eu de retour des universités pour participer à des conférences sur le droit en région. Elle voit un intérêt à ce que l'on renouvelle cette expérience.

Me Guillaume Dallaire revient sur le projet de l'Université de Sherbrooke de créer un bottin d'avocats en région qui pourront prendre des appels téléphoniques d'étudiants curieux de connaître la profession en région. Les gens suivants acceptent de donner leurs noms, soit :

- Guillaume Dallaire
- Mary Louise Chabot
- Camille Marceau-Bouchard
- Émilie Lacroix
- Élise Cayouette
- Félix Pouliot

7) PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS, COMMENTAIRES ET ADOPTION

La trésorière, Me Chantal Gagnon, étant absente, Me Geneviève Chassé, présente les états financiers, lesquels sont remis aux membres présents.

Des efforts ont été faits afin d'utiliser davantage l'argent de la subvention du Barreau de section. Il y a retour sur la formation « Plaider est un art ». Me Camille Marceau-Bouchard propose d'enregistrer les futures formations au bénéfice de tous.

Me Geneviève Chassé indique qu'il faudra discuter de la possibilité de jumeler les formations en région avec d'autres événements, comme le Congrès ou la rentrée judiciaire. Dans ces occasions, les frais de déplacement peuvent être remboursés en partie.

Les états financiers sont proposés par Me Camille Marceau-Bouchard et secondés par Me Émilie Landry-Therriault.

8) PRÉSENTATION DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX, COMMENTAIRES ET ADOPTION

Me Geneviève Chassé explique le contexte de ces nouveaux règlements généraux. Effectivement, les précédents ayant été perdus, il a fallu repartir à neuf. On souligne le travail de Me Guillaume Amiot, Me Guillaume Dallaire et Me Geneviève Chassé.

Aucun commentaire n'est formulé par les membres présents.

Me Cynthia Lamarre propose l'adoption des règlements généraux, ce qui est secondé par Me Émilie Landry-Therriault.

9) ÉLECTIONS

Tous les mandats sont sortants selon les nouveaux règlements qui indiquent que les mandats sont d'une durée d'un (1) an.

Me Geneviève Chassé explique que Me Mélanie Desjardins et Me Chantal Gagnon lui ont indiqué ne pas vouloir renouveler leur mandat d'administrateur. Tous les autres administrateurs désirent renouveler leur mandat. Ainsi, deux (2) postes d'administrateur sont disponibles.

De plus, Me Guillaume Amiot s'est proposé pour agir à titre de trésorier. Me Guillaume Dallaire se propose pour agir à titre de vice-président.

Il est discuté que le poste de vice-président ne peut être jumelé avec le poste de secrétaire selon les règlements généraux fraîchement adoptés. Cependant, s'il y a vacance du poste de secrétaire, celui-ci pourra être comblé par le C.A..

Me Émilie Landry-Therriault PROPOSE Me Annie-Pier Therrien comme administrateur ce qui est SECONDÉ par Me Geneviève Chassé. Me Annie-Pier Therrien accepte.

Me Anne-Marie Soucy PROPOSE Me Ariane Cayer comme administratrice ce qui est SECONDÉ par Me Geneviève Chassé. Me Ariane Cayer accepte.

Me Émilie Landry-Therriault PROPOSE Me Geneviève Chassé comme présidente ce qui est SECONDE par Me Mary Louise Chabot. Me Geneviève Chassé accepte.

Me Émilie Landry-Therriault PROPOSE Me Guillaume Dallaire comme vice-président ce qui est SECONDE par Me Cynthia Lamarre. Me Guillaume Dallaire accepte.

Me Geneviève Chassé PROPOSE Me Guillaume Amiot comme trésorier ce qui est SECONDE par Me Émilie Landry-Therriault. Me Guillaume Amiot sera informé par courriel de sa nomination.

Le poste de secrétaire demeure vacant. Me Guillaume Dallaire continuera d'exercer le titre de secrétaire par intérim.

Fermeture des nominations, ADOPTÉES à l'unanimité.

10) VARIA

Me Ariane Cayer se questionne sur les relations entre le Jeune Barreau et le Barreau de section.

Me Félix Pouliot s'informe sur les attentes de la bâtonnière envers le Jeune Barreau. Me Geneviève Chassé indique que ce n'a pas été vraiment discuté.

Me Mary Louise Chabot explique la clinique juridique qui s'est récemment tenue par téléphone et elle propose que le Jeune Barreau s'implique dans de futurs événements similaires.

Me Émilie Landry-Therriault incite les membres à communiquer avec le C.A. s'ils ont des idées.

Il est discuté que le prochain C.A. devra se tenir au début juin.

11) LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, Me Geneviève Chassé PROPOSE la levée de l'assemblée à 17 h 58 ce qui est SECONDE par Me Émilie Landry-Therriault.

Geneviève Chassé
Présidente

Guillaume Dallaire
Secrétaire